TL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

LE PREMIER MINISTRE

DECRET N° 90-8/PM DU 25 JUIN 1990

chargeant Monsieur ADEKOUNTE Fatiou, Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Entreprises Publiques de l'intérim de Monsieur DOSSOU Paul, Ministre du Plan et de la Statistique pour compter du 22 Juin 1990

LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU l'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990, portant abrogation de l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990, portant nomination du Premier Ministre ;

VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990, portant composition du Gouvernement de Transition ;

D E C R E T E

Article 1er.- Pour compter du 22 Juin 1990, Monsieur ADEKOUNTE Fatiou, Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Entreprises Publiques est chargé de l'intérim de Monsieur DOSSOU Paul, Ministre du Plan et de la Statistique pendant son absence.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 25 JUIN 1990

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Nicéphore SOGLO.-

Ampliations : PR 6 HCR 4 SGG 4 PM 4 SPD 2 PPC 2 CPC 2 MIEEP-MPS-MF 9 Autres Ministères 13 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 2 DCCT-ONEPI Gde CHANC. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 PREFETS 6 JORB 1.-